



La Barbastelle

Numéro 5 – Mai 1999

E
d
i
t
o
r
i
a
l

• Bilan 1998

Notre association s'étoffe : 24 adhérents aujourd'hui, nous n'étions que 5 il y a quatre ans... Les prospections se développent ; un effort important est notamment réalisé dans le Puy-de-Dôme : il nous amène à 1254 données pour ce département, il y en avait 504 au 1/1/98. Une nouvelle autorisation de capture a été délivrée par le Ministère : ceci porte à quatre le nombre de détenteurs actifs de la carte verte en Auvergne. La formule du séjour estival se peaufine : elle est maintenue pour cette année, et nous irons dans le Puy-de-Dôme du 12 au 17 juillet. Plusieurs animations (6 projections diapos/conférence) ont permis de faire connaître les chauves-souris et les actions de protection auprès de plus de 500 personnes. Notre bulletin de liaison "La Barbastelle" sort de façon régulière (au moins un numéro annuel) : ses colonnes vous sont bien entendu ouvertes, alors n'hésitez pas ! Le travail avec l'Office National des Forêts dans l'Allier se poursuit : suivi de nichoirs (9 occupés sur 61), avec Pipistrelle commune, Oreillard en reproduction, Noctule de Leisler, Vespertilion de Beckstein et, c'est le scoop, une Pipistrelle de Nathusius lors du nettoyage hivernal ! La protection de nouveaux sites se met en place : merci au Groupe Jeunes de Montaignut-le-Blanc et au Cepa pour leurs initiatives et tout leur travail. Merci également à l'association Bats qui a financé totalement l'achat d'une bâche permettant, par convention, de maintenir dans un grenier une colonie de reproduction comptant 250 Grands Rhinolophes et 350 Vespertillons à oreilles échancrées (l'action se passe en Dordogne, mais pour les auvergnats les chauves-souris n'ont pas de frontières...). Enfin, un très important travail à propos de la fermeture des anciennes mines est effectué sur plusieurs plans : rencontres et nombreux courriers, avec des représentants du Ministère de l'Environnement, différentes administrations (Drire, Diren), députés, préfectures, sociétés minières... et action d'urgence sur un site voué à la fermeture (St-Jacques-d'Ambur). Et ce n'est pas fini ! La situation évolue, s'enrichit, mais nous n'avons pas encore pu conclure (protéger concrètement les sites voués à destruction).

Pascal Giosa

SOMMAIRE

- Editorial
- Bilan du suivi des Chiroptères en Auvergne durant l'hiver 98/99
- L'atlas des chauves-souris d'Auvergne : où en est-on ?
- Quelque part en Dordogne...
- S.O.S. chauves-souris
- L'annuaire de l'association
- Agenda 1999
- Bilan ONF 1998

...

La Barbastelle

Bulletin de liaison de l'association
CHAUVE-SOURIS AUVERGNE
La Font du Verne
03350 LE BRETHON
☎ 04.70.06.10.65
ou 04.70.06.86.03



• Bilan du suivi des Chiroptères en Auvergne durant l'hiver 98/99

par Emmanuel Boitier



Pour la première fois depuis sa création, notre association a mis en place un suivi planifié des Chiroptères dans la région cet hiver. Ce travail a été instauré dans le double souci d'assurer à la fois un véritable suivi scientifique, mais aussi d'éviter des dérangements multiples pouvant se passer le même jour ou sur la même période. Pour ce faire, les visites ont été effectuées entre le 1^{er} novembre 1998 et le 31 mars 1999, et, dans la mesure du possible, les sites ont fait l'objet d'une double prospection, espacée dans le temps.

Malgré quelques rares imperfections (dues aux observateurs n'ayant pas respecté le programme... les vilains !), le bilan général est satisfaisant. Jugez-en plutôt : 104 sites visités pour 2501 chauves-souris observées, sans compter quelques surprises ! Partons sans plus attendre à la découverte des résultats département par département.



Pour chaque site est retenu au final le nombre maximal d'individus vus pour chaque espèce au cours de la période hivernale. Par ailleurs, par site il est entendu tout endroit ayant accueilli au moins une chauve-souris durant la même période ; un ensemble de cavités contiguës étant considéré comme un seul et même site.



• L'Allier

Bien que peu riche en sites souterrains, le département fait néanmoins l'objet de quelques résultats intéressants. Au total ce sont 549 chauves-souris qui ont été observées sur 22 sites (le site de Tronçais, considéré comme un seul site, correspond en fait à 60 aqueducs et ponceaux répartis sur une surface de 10 000 ha environ), avec 15 espèces. 5 secteurs sont définis sur le département, et font l'objet d'un suivi régulier.



Une invité de marque était présente lors de la vérification des niochirs installés en forêt domaniale de Tronçais : la Pipistrelle de Nathusius. Inhabituelle et agréable rencontre...

Montluçon/Doyet : 13 individus pour 5 sites (1 aqueduc, 2 tunnels et une cavité minière) et 6 espèces : faible nombre et faible diversité sans doute liés aux températures trop douces lors des visites.

Chambonchard : 36 individus pour 7 sites correspondant à des cavités minières, et 3 espèces. Stabilité de l'effectif de Petits Rhinolophes sur le secteur (32 animaux), mais absence d'autres espèces habituellement présentes ($t^{\circ} = 0^{\circ}C$).

Chouvigny : 13 animaux pour 2 sites (un aqueduc et un tunnel routier), et 5 espèces. Effectifs plus faibles qu'en 1995, mais température plus douce. A noter une Sérotine commune à l'entrée du tunnel (quasiment dehors).

Sud-est Allier : 41 individus pour 7 sites (cavités minières) et 7 espèces. Légère augmentation des Petits Rhinolophes (20 animaux), et stabilité des autres espèces.

Tronçais : Le contrôle et le nettoyage des niochirs a donné lieu à la première observation hivernale de la Pipistrelle de Nathusius en Auvergne, dans un gîte type Boulay. Le suivi des aqueducs forestiers a pu se réaliser par 2 fois cette année, par des températures suffisamment basses pour "remplir" les sites. Ces derniers ont été visités du 21 au 23/11/98 et les 14-15/02/99. Maximums observés : 160 Barbastelles, 45 oreillards, 153 vespertilion de Natterer, 46 Grands/Petits Murins, 28 Rhinolophes euryales, 1 Grand Rhinolophe, 1 Vespertilion à oreilles échancrées, 1 Vespertilion à moustaches, 1 Vespertilion de Daubenton, 1 Vespertilion de Bechstein, 3 Vespertillons indéterminés, 3 Pipistrelles, 1

Sérotine commune ; soit 446 individus pour 12 espèces. On note la stabilité des barbastelles, le premier décompte des natterer équivalent avec les maximums observés, la chute d'effectifs inexplicable des Oreillards (45 contre 150 en 1994), et le premier contact important (28 individus, 4 en 1996) de l'euryale pour le département.

• Le Puy-de-Dôme

Au total, 1 722 chauves-souris ont été observées sur 62 sites, concernant 14 espèces. Les sites abritant des animaux ont été les suivants : 32 sites minier, 4 tunnels désaffectés, 2 ponts ou aqueducs, 4 anciennes habitations troglodytes, 4 anciennes carrières souterraines et autres : églises, bâtiments divers (caves

surtout)

Le site de Volvic confirme son intérêt régional, avec 636 animaux de 10 espèces, soit 37 % des effectifs du département. L'espèce la plus répandue est le Petit Rhinolophe, observée sur 39 sites (maximum sur le même site : 81 à Volvic).

La plus abondante est le Grand/Petit Murin, avec 466 animaux ; toutefois, l'essentiel de ces individus (421 soit 90 %) ont été observés à Volvic ; ailleurs l'espèce reste peu fréquente et en nombre réduit (max. : 11 à Montaigut-le-Blanc). On constate cette année des effectifs intéressants pour l'Oreillard (max. : 12 dans les gorges du Chavanon) et le Vespertilion de Natterer (max. :



Les malins l'auront remarqué, une espèce nouvelle s'est glissée discrètement dans une fissure du tableau ci-contre : le Vesper de Savi. Les grands m'ont dit que c'était la première mention départementale !

20 à Aubusson-d'Auvergne), qui sont des espèces rarement observées en cavités. Concernant cette dernière, elle a été davantage observée en début d'hiver (décembre) que par la suite : gagne-t-elle alors d'autres sites (arboricoles ? bâtiments ?) ou s'enfonce-t-elle profondément en fissure devenant alors invisible ? Les Vespertillons de Daubenton et à oreilles échanquées fournissent, comme d'habitude, assez peu de données cet hiver. Les effectifs de Grand Rhinolophe sont globalement stables, un report possible d'animaux ayant été observé de St-Nectaire (79 individus contre 98 l'hiver précédent) vers Champeix/Montaigut-le-Blanc (46 contre 14). La Barbastelle fournit également des effectifs intéressants, essentiellement concentrés sur 2 sites : la Cellette (55 ind.) et les gorges du Chavanon (26 ind.), correspondant à des tunnels ferroviaires désaffectés. Enfin, il faut mentionner une nouveauté : le Vesper de Savi, dont c'est la première mention certaine pour le Puy-de-Dôme.

Pour le département, ce suivi aura permis d'obtenir une certaine hiérarchisation des sites, tant qualitative que quantitative, qui pourra être mise à profit lors du prochain comptage national en février. Ainsi, et en ce qui concerne les 4 espèces recensées en Auvergne (à savoir les 3 Rhinolophes et le Grand/Petit Murin), 11 sites doivent absolument être prospectés lors de ce comptage : Volvic, Montfermy, Bromont-Lamothe, Auzelles, Labessette, Montfermy, Champeix, Montaigut-le-Blanc, St-Nectaire, Vitrac, Château-sur-Cher ; ils abritaient entre 62 % (Petit Rhinolophe) et 97 % (Rhinolophe euryale) de l'effectif total des 4 espèces en 1998/99.

• Le Cantal

C'est la première fois que des résultats sont transmis pour ce département. Au total, 137 animaux de 9 espèces ont été contactés sur 13 sites, sites dont la nature n'a pas été précisée, mais qui doivent consister pour l'essentiel en des cavités minières. L'essentiel des contacts se rapportent à des Petits et Grands Rhinolophes. Comme pour la Haute-Loire, un véritable suivi reste à mettre en place dans le département du Cantal qui souffre d'un manque d'observateurs.

• La Haute-Loire

91 animaux de 10 espèces ont été observés sur 7 sites. Il s'agit de : 3 cavités minières, un tunnel ferroviaire désaffecté, une ancienne carrière souterraine, une grotte naturelle et d'anciennes habitations troglodytes. Un véritable suivi reste à mettre en place dans ce département, car le nombre de sites visités est bien inférieur aux potentialités réelles. Toutefois c'est un bon début, et l'on notera le nombre de 22 Grands Rhinolophes à Solignac, et de 13 Oreillard à Polignac.

• Bilan général

Ce sont au total 2501 animaux et 16 espèces qui ont été observés cet hiver en Auvergne, répartis sur 104 sites (tableau suivant).

		<i>Rhinolophus hipposideros</i>	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	<i>Rhinolophus euryale</i>	<i>Rhinolophus specie</i>	<i>Myotis myotis/blythi</i>	<i>Myotis mystacinus/brandti</i>	<i>Myotis daubentoni</i>	<i>Myotis emarginatus</i>	<i>Myotis nattereri</i>	<i>Myotis bechsteini</i>	<i>Myotis sp.</i>	<i>Eptesicus serotinus</i>	<i>Pipistrellus nathusii</i>	<i>Pipistrellus sp.</i>	<i>Hypsugo savii</i>	<i>Plecotus sp.</i>	<i>Barbastella barbastellus</i>	<i>Chiroptera specie</i>	TOTAL
Nombre de sites	Allier	8	3	1	-	2	2	2	2	1*	2	-	2	1	1	-	1*	1*	-	22
	Puy-de-Dôme	39	21	4	1	15	17	9	13	20	6	6	5	-	5	1	26	17	1	62
	Cantal	13	7	-	-	2	1	1	-	3	-	1	-	-	-	-	1	1	-	13
	Haute-Loire	3	5	-	-	3	2	1	1	1	-	2	1	-	-	-	5	2	-	7
	TOTAL	63	36	5	1	22	22	13	16	25	8	9	8	1	6	1	33	21	1	104
Nombre d'individus	Allier	55	8	28	-	61	2	4	2	164	2	4	2	1	3	-	51	164	-	551
	Puy-de-Dôme	294	220	117	1	466	54	13	37	68	14	8	9	-	246	2	59	112	2	1722
	Cantal	91	32	-	-	2	1	1	-	7	-	1	-	-	-	-	1	1	-	137
	Haute-Loire	3	28	-	-	6	10	1	7	1	-	3	1	-	-	-	21	10	-	91
	TOTAL	443	288	145	1	535	67	19	46	240	16	16	12	1	249	2	132	287	2	2501

*sites de Tronçais



Outre l'objectif purement scientifique de suivi et d'inventaire des populations et des espèces, ce suivi 98/99 a eu également un rôle pédagogique indéniable. En effet la multiplicité des sites visités a permis aux observateurs, pour la plupart chiroptérologues débutants, de s'acquerrir à l'identification des espèces, en compagnie des plus "anciens".

En guise de conclusion, je n'aurais qu'une phrase : "Keep the pressure !". En effet, cet effort de prospection n'a de sens que s'il est répété sur le long terme. Le suivi hivernal pluriannuel du maximum de sites est le seul moyen d'obtenir des éléments quant à l'évolution des populations de Chiroptères.

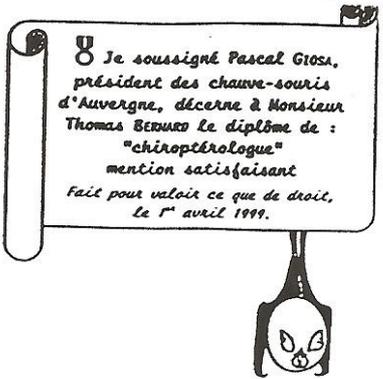
A l'année prochaine donc... □

Un grand merci à tous les observateurs qui ont participé à ce suivi :

Cédric AUCOUTURIER ; Gilbert BARRIE ; Joël BEC ; Francis BRONNEC ; Emmanuel BOITIER ; Serge BOUCHER ; Franck CHASTAGNOL ; Thierry DUBOIS ; Jean & Jeanne FOMBONNAT ; Marie-Françoise FRAGNON ; Pascal, Sylvie & Alain GIOSA ; Groupe Jeune Montaigt : Matthieu & Thomas BERNARD, Julien BASTID & René GUITTARD ; Elyse HYOT ; Jean-Jacques & Lena LALLEMANT, Romain LEGRAND, Marcel MEYSSONIER, Fabienne MICHEL, Parc régional du Livradois-Forez ; Christian PRAT ; Jean-Marie PREVOST ; Jacqueline ROUSSET ; Denis SALAÜN, Jean-Pierre THAUVIN, Mariline THEVENIOT, Arnaud TROMPAT.

Nous remercions aussi les personnes qui à titre divers ont permis la visite de plusieurs sites :

Jean-Baptiste MBOUNCOU (club géologique de la Bourboule), D' Frédéric BALES (maire de Bromont-Lamothe), Monsieur le propriétaire de la mine d'Auzelles, Eric PAPON (Fontaines pétifiantes de St-Nectaire), Monsieur FLOQUET (site de Morat à Tronçais), Mme VILLECHENON (maire de La Cellette).



• L'atlas des chauves-souris d'Auvergne : où en est-on ?

par Emmanuël Boitier



Lors du dernier numéro de notre bulletin de liaison (n°4, novembre 1998), nous avons annoncé la mise en place des prospections pour le futur atlas régional. Appel avait alors été lancé pour recueillir dès à présent les données des observateurs sur la région. Celui-ci a fait autant de bruit qu'un coup de pied de daubenton à la surface de l'eau !!! J'ai entendu dire que parfois le sujet étudié déteignait sur l'observateur : j'en conclus donc que vous êtes, pour la plupart, en léthargie jusqu'à début avril. Bref, je vais essayé de ne pas parler trop fort, en attendant les beaux jours...



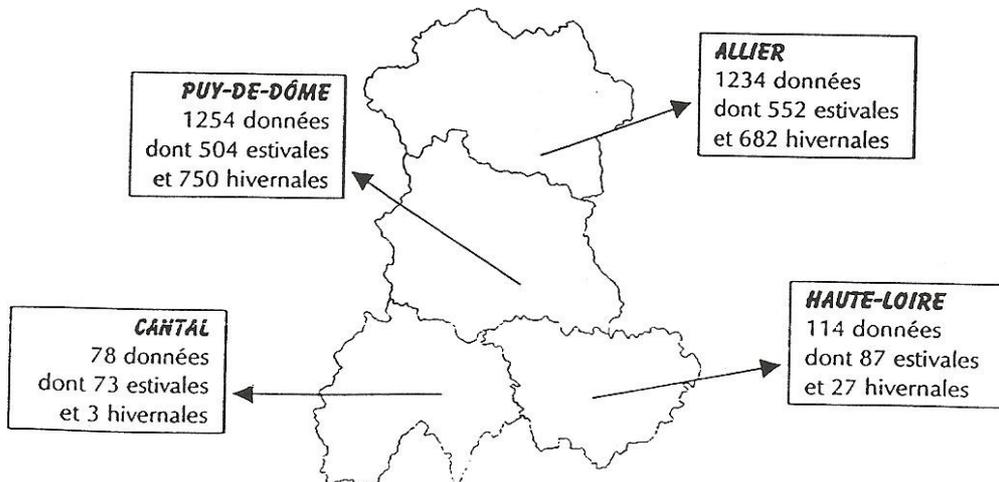
Les données sont à envoyer à Chauve-Souris Auvergne, qui se charge de les faire suivre ensuite à la SFEPM pour l'atlas national en cours.

Pour vous faciliter la tâche, un petit dépliant explicatif est joint à ce numéro. Il vous permettra d'organiser vos données en fonction des renseignements dont nous avons besoin pour établir une cartographie précise des espèces dans la région. Bien entendu, il va sans dire que ce projet d'atlas est construit autour d'un code déontologique précis : celui établi par le Secrétariat Faune-Flore du Muséum National d'Histoire Naturelle.

En transmettant vos données, précisez si elles sont à usage unique de l'atlas ou si elles peuvent être utilisées par l'association à tout autre usage concernant la protection des chauves-souris.

• Le point au 15 février 1999

A ce jour, la base de données régionale comprend 2680 données, dont la répartition est illustrée ci-dessous.

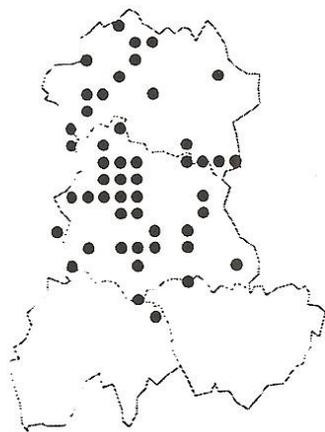


Ces observations permettent déjà de certifier la présence de chauves-souris sur plus de 130 carrés UTM 10 x 10 (total région : 320 carrés). Les espèces les plus fréquemment contactées sont évidemment celles qui utilisent des gîtes accessibles à nos frontales et autres torches : cavités souterraines, bâtiments, ponts, tunnels, etc. Au nombre de données, la première place revient au Petit Rhinolophe, devant le Vespertilion de Daubenton et l'Oreillard. Mais en nombre de carré, le Daubenton reprend l'avantage, devant le Petit Rhinolophe et l'Oreillard encore. Les espèces comme les Noctules ou encore les Pipistrelles sont à la traîne, et seul le développement des inventaires par écholocation permettra d'obtenir suffisamment d'informations.

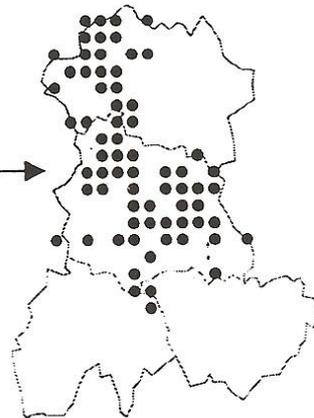


Je rappelle à tous ceux qui sèchent les cours (j'ai les noms...) que 21 espèces ont été recensées à ce jour en Auvergne : 20 dans le Puy-de-Dôme, 19 dans l'Allier, 16 dans le Cantal et 15 en Haute-Loire.

Carte du
Petit Rhinolophe



Carte du
Vespertilion de Daubenton



• Et puis d'abord, pourquoi un atlas ?

A ceux qui se posent la question, je vais essayer d'apporter quelques éléments de réponses.

La première raison à invoquer est intrinsèque à toutes les initiatives de cartographie des espèces animales et végétales : c'est la connaissance scientifique fondamentale, qui constitue à elle seule une fin en soi bien légitime.

Il y a également en second lieu, et c'est un objectif de plus en plus capital dans notre région, le souci d'établir un diagnostic écologique de notre faune chiroptérologique régionale. Pourquoi ? Parce qu'il nous faut connaître au mieux la biodiversité des différentes zones biogéographiques et la richesse d'un nombre maximal de sites. Il nous faut travailler à identifier avec précision les sites importants pour les chauves-souris en Auvergne. Ainsi, à chaque nouvelle menace (comme les sempiternelles fermetures de mines...) nous serons en mesure d'apporter des éléments concrets pour la protection et la conservation des espèces. L'adage ne dit-il pas que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien ? □

• Quelque part en Dordogne...

par Pascal Giosa



En Dordogne, on pense au berceau de l'humanité et aussi au fois gras. En achetant "du bon" à la ferme, dans un petit hameau sur les flancs d'un vallon boisé, on discute le coup et on apprend que :

- "Des chauves-souris, il y en a... mais pas ici..., chez la voisine, la Zouzou".

Effectivement, en ce soir d'août 1998, en montant dans le grenier de cette petite maison... coup au cœur... un tas de guano... une odeur caractéristique, et :

- "Chut, des Rhinos"

- "Des Grands ?"

- "Oui, plein ! On s'casse !"

Le soir, à l'émergence, ce sont 250 Grands Rhinolophes qui s'envoleront par la petite porte du grenier, toujours ouverte, et qui donne sous un porche ouvert, suivis de près par 350 Vespertiliens à oreilles échancrées !!! S'ensuit alors une discussion avec la propriétaire :

- "J'ai tout fait pour les chasser ! Je leur ai mis la lumière, la musique (elle ne dit pas laquelle), j'ai même fait brûler du souffre, mais rien à faire... En 84, avant que je fasse refaire ma toiture, il n'y en avait pas une... et depuis 85, elles reviennent tous les ans. En 91, j'ai balayé le grenier et j'ai sorti plus d'une brouette de crottes !"

Mais comme nous avons affaire à une personne censée et sympathique, nous avons négocié pour un partage des locaux.

- "Les chauves-souris, elles y sont venues toutes seules, elles pouvaient aller ailleurs, mais c'est chez moi qu'elles veulent rester.

Et bien, qu'elles y restent, si vous pouvez me débarrasser des crottes..."

On propose à la dame la pose d'une bâche, on contacte l'association Bats qui finance avec enthousiasme cette action de protection, et un samedi de janvier 1999, Sylvie, Pascal et Alain Giosa, accompagnés de Frédéric Chiche, ont balayé le grenier, sorti plus de 65 kg de guano et installé la bâche protectrice. Une convention entérine l'affaire et les chauves-souris n'ont plus qu'à revenir aux printemps prochains. C'est désormais F. Chiche qui assurera le suivi estival (comptage à la sorti) et la récolte hivernale du guano (balayage et pesée). □

• S.O.S. chauves-souris



Depuis quelques années, nous recevons, au siège de l'association, des appels de personnes qui rencontrent des "problèmes chauve-souris" (cohabitation, animal blessé...). A chaque fois nous essayons de traiter le problème, soit par une "consultation téléphonique", soit et c'est beaucoup mieux, en se rendant sur place. La plupart de ces interventions se solde par le maintien des animaux. Nous n'avons eu à déplacer un groupe de Pipistrelles qu'à deux reprises. Mais le nombre d'appels augmentant chaque année (6, 10, 17, 18...), il est arrivé de ne pouvoir se rendre sur les lieux, ou pire, de déléguer le travail à quelqu'un qui ne s'y est jamais rendu... d'où étonnement (et grincements) des personnes qui nous avaient contacté, et devenir incertain des chauves-souris... C'est pourquoi je lance un appel : "Qui veut faire partie du réseau S.O.S. chauves-souris en Auvergne ?". Les personnes intéressées et qui souhaitent œuvrer pour la protection des chauves-souris s'engagent à donner une réponse claire lorsque nous leur transmettrons un S.O.S. : "Je suis disponible et je peux traiter le problème" ou bien "Je ne peux pas cette fois" et personne ne leur en voudra. Au contraire, l'appel sera alors transmis à quelqu'un d'autre, et il ne restera pas en suspens. Enfin, pour s'assurer de la bonne marche du système, le "pompier de la chauve-souris" est invité à "paperasser" un minimum en indiquant la date du premier contact, par quel canal l'information est parvenue, la réponse apportée, une très brève description du cas : lieux, gîtes, espèces..., matériel et documents remis au propriétaire et coordonnées de ce dernier (ce qui permet d'assurer un suivi dans les années à venir) ; le tout étant à renvoyer au siège de l'association. Si quelqu'un veut, en fin de saison, se charger de dresser un rapide bilan, qu'il n'hésite pas une seconde, il trouvera sa place dans un prochain numéro de "La Barbastelle". Vous pourrez lire ci-après, et avec l'aimable autorisation de son auteur, la méthode proposée par Jean-François Noblet pour mener à bien une intervention. Et ça marche !

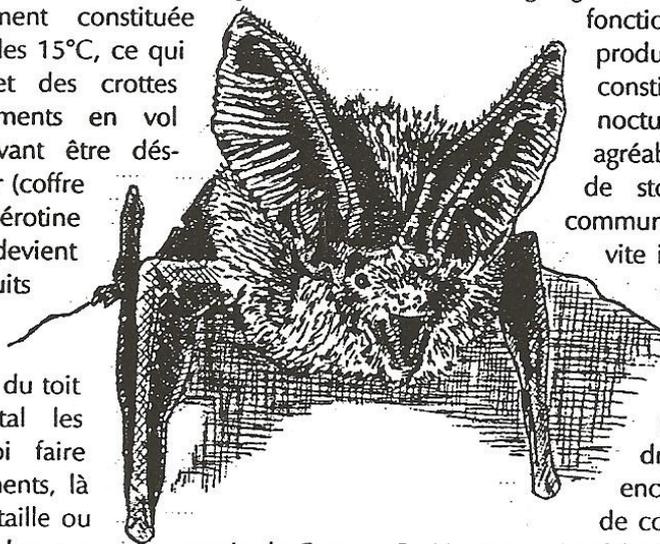
Pascal Giosa

De quoi se faire dresser les poils du dos !

Il serait faux de prétendre qu'en aucun cas, les chauves-souris ne peuvent occasionner des nuisances. En période de reproduction, pendant l'été, ces mammifères se regroupent en colonies pouvant réunir de nombreux individus. dans celles de Pipistrelles communes ou de Pipistrelles de Kuhl, on compte généralement une quarantaine de bêtes. Mais il n'est pas rare d'en dénombrer une centaine, surtout en août et en septembre, quand mâles et femelles se regroupent. Le record a été établi en Angleterre, avec une colonie de 717 Pipistrelles communes ayant trouvé gîte sous les ardoises d'un garage du Northamptonshire.

Une chauve-souris normalement constituée la température extérieure dépasse les 15°C, ce qui sommes, des cris, de l'urine et des crottes sons utilisés pour les déplacements en vol émettent des cris audibles pouvant être dés-proximité d'une chambre à coucher (coffre espèces de grande taille (Sérotine colonies importantes, la nuisance devient généralement accompagnés de bruits occupe une grande surface On peut ainsi nettement qui galopent sous la faîtière en tôle du toit griffes reproduisent sur le métal les assiette de porcelaine : de quoi faire

En ce qui concerne les excréments, là quand il s'agit d'espèce de grande taille ou Rhinolophe, l'une des plus petites chauves-rejette entre 29 et 64 crottes par jour en été, soit un poids de 0,08 à 0,18 g, ce qui ne posera aucun problème dans les greniers qu'il fréquente. Par contre, une colonie de 200 grands Murins, pesant une trentaine de grammes chacun, peut produire des dizaines de kilos de guano en été. On a même financé en partie la restauration d'un clocher de Bâle, en Suisse, en vendant des sacs de guano de 2 kg comme engrais, sur la place du marché ! L'urine et le guano peuvent salir un plafond, dégager une odeur âcre d'ammoniaque, attirer certains insectes et altérer le bois d'un plancher, par exemple. Mais cela reste exceptionnel, car les grandes colonies de grosses chauves-souris disparaissent du fait de la raréfaction des espaces accessibles dans les bâtiments humains et des insectes-proies.



fonctionne à plein métabolisme dès que produit, pour les voisins que nous constituant le guano. Outre les ultra-nocturne, la plupart des chauves-souris agréables quand elles gîtent à de store, faux plafond). Avec des commune, Grand Murin...), et des vite insupportable. Les cris aigus sont de trottements quand le gîte (isolation d'un mur, grenier). entendre au sol les sérotines de l'église du village. leurs grincements d'une fourchette sur dresser les poils du dos !

encore, les problèmes apparaissent de colonies importantes. Pour le Petit

souris de France, B. Hamon et Y. Gérard ont calculé, en Lorraine, qu'il

Récolte du guano.

Il est souvent facile et peu coûteux de se protéger des nuisances des chauves-souris. Le premier principe consiste à réserver à ces squatteurs des endroits dans la construction où ils ne gênent pas. Y a-t-il un volet que l'on ne ferme jamais ? On peut alors fermer celui qui protège une colonie de pipistrelles, source de nuisances, après leur départ au crépuscule. A leur retour, il y a de grandes chances qu'elles aillent s'installer derrière le volet resté ouvert, si l'exposition au soleil est identique.

Si des rhinolophes rejettent leur guano sur une caravane dans un garage, il est souvent possible de restreindre la surface qu'ils colonisent (construction d'une cloison, installation d'une ampoule électrique que l'on laisse allumée au-dessus de la caravane, etc...).

Dans le cas de bruits insupportables, 2 solutions s'offrent à vous : la pose d'une plaque isolante en bois, placoplâtre ou polystyrène, ou bien, exceptionnellement, l'évacuation en automne après la mise bas des chauves-souris vers un gîte de substitution proche posé spécialement (nichoir, faux volet...). ceci ne s'applique qu'aux espèces liées aux fissures et aux petits volumes (pipistrelles, vespertillons de petit taille, Barbastelle). Le déplacement de celles qui recherchent de grands volumes (rhinolophes, Grand Murin, Oreillard), reste plus risqué et difficile. On résout de la même façon un problème de guano. Pour éviter les salissures, on peut poser sous une colonie un film polyane (plastique noir) ou une planchette.

Il est utile de prévoir un système simple permettant la récolte du guano. Mais attention, il faudra mélanger celui-ci avec du compost car cet engrais naturel est très riche et il est délicat de l'utiliser pur.

Les "pompiers" des chauves-souris.

Voici les recommandations pour les interventions chauves-souris.

1. Répondez d'urgence à l'appel, qu'il soit téléphonique ou écrit. Les demandeurs sont généralement pressés, inquiets ou à bout de ressources. La rapidité de votre réponse sera très appréciée et la reconnaissance induite facilitera la tâche.
2. A la question : "Allez-vous enfin me débarrasser de ces chauves-souris ?", répondez toujours par l'affirmative, du style : "Oui, on verra avec vous, sur place". Ne faites aucun diagnostic par téléphone. Posez des questions pour comprendre rapidement le problème, pour prévoir le matériel nécessaire. Est-ce accessible ? Combien y a-t-il de chauves-souris ? A-t-on récolté du guano ? Des cadavres ? Prenez rendez-vous en fonction des possibilités de capture. Si le gîte n'est pas directement accessible, prenez rendez-vous pour la sortie crépusculaire des animaux. proposez que l'on invite les voisins ou la famille pour suivre l'opération.
3. Sur place, écoutez les demandeurs. Posez des questions courtes. laissez-les se défouler ! Commencez par l'examen des guanos. Montrez comment on les distingue des crottes de souris. Avec une loupe, montrez les restes d'insectes contenus dedans. Parlez du régime alimentaire des chauves-souris ("le quart de leur poids chaque nuit en insectes") ou : "une colonie de 100 pipistrelles consomme chaque mois un million et demi de moustiques !". Rentrez dans le jeu des demandeurs, comprenez leur problème, mettez-vous à leur place.
4. Capturez une seule chauve-souris parmi la colonie concernée (pour les détenteurs d'autorisation de capture, sinon essayer de trouver un cadavre). L'époussette ou le sac plastique rigide et transparent punaisé ou scotché devant l'accès d'un gîte est un bon outil. Procédez aux mensurations d'usage (mesure de l'avant-bras, poids, etc.). L'examen de la bouche vous permet de nouveau de parler du régime alimentaire et de l'utilité de l'animal. Posez des questions : "Y a-t-il des moustiques papillons nuisibles dans votre jardin ?". Si la réponse est négative, c'est grâce aux chauves-souris. Si la réponse est positive, il faut répondre qu'il y en aurait plus encore sans chauves-souris. A ce moment-là, faites constater que la dentition des chauve-souris ne peut en aucun cas occasionner des dégâts sur le bâtiment, l'isolation, la charpente. "Les chauves-souris ne font pas de nid". Montrez l'aile. expliquez sa structure et les techniques de vol. la détermination de l'animal vous permet de visualiser la diversité des espèces en France, de les faire découvrir sur un guide, de parler des fameux vampires d'Amérique du Sud. L'examen du sexe vous conduira à expliquer la structure de la colonie. est-ce une colonie de mise bas ? sur la reproduction des chauves-souris exceptionnellement deux, une seule fois par an. Les gens sont généralement très inquiets car ils ont pu compter les animaux et ont l'impression qu'un nombre important peut très vite entraîner une surpopulation et des dégâts accrus. faites caresser la chauve-souris par les enfants (attention aux morsures et aux risques de rage). Et oui, c'est doux ! Ensuite, les parents auront peur d'être ridicules s'ils ne touchent pas, eux aussi, la terrible bête ! S'accroche-t-elle aux cheveux ? Vous allez terminer la démonstration en la posant sur vos cheveux. Et la chauve-souris s'envolera de nouveau vers la liberté.
5. Trois solutions se présentent alors :
 - Les demandeurs sont rassurés et finalement fiers que les chauves-souris aient choisi leur maison. Il n'y a que des problèmes psychologiques (70 % des cas). Et en plus, si vous leur proposez de les citer sur le journal local, ils garderont des chauves-souris qui présentent autant d'intérêt !
 - Les demandeurs sont rassurés, mais il faut faire quelques travaux pour résoudre les nuisances (voir plus haut). Vous pouvez participer (20 % des cas).
 - C'est un cas de phobie des chauves-souris (1 % des cas). Vous n'êtes pas encore psychiatre et ne pouvez régler ce cas. Donnez un exemplaire des textes de loi protégeant les chauves-souris, avec mention des amendes. Proposez en dernier ressort l'obturation des accès après le départ des colonies en automne. Prévoyez des gîtes de substitution à proximité (nichoirs). Exercez une surveillance du site.
6. Réalisez un bilan écrit de l'intervention, à adresser à votre association.



Le cas du déplacement d'urgence d'une colonie reste l'extrême exception. Nous avons pratiqué des dizaines d'intervention sans jamais le faire. L'expérience montre que l'on a des pertes lors de la capture et du transport, et que les gîtes où l'on relâche les animaux sont désertés immédiatement. Enfin, c'est en contradiction totale avec l'idée que les chauves-souris sont utiles, protégées, passionnantes, et que nous aurions tellement de bonheur si nous savions enfin cohabiter avec la faune sauvage. □

 Pour en savoir plus :

Chauves-souris, Atlas visuel Payot, 1987.

Protégez les chauves-souris dans les bâtiments, Muséum de Genève, 1986.

Les chauves-souris de France – Etude et protection, J.-F. Noblet & G. Berthoud, FRAPNA-Isère, 1985.

• Bilan ONF 1998

par Pascal Giosa



I) Période hivernale

Nos recherches nous ont permis cette année d'avancer sur la répartition et l'éthologie des chauves souris en forêt domaniale de Tronçais (Allier). En particulier sur la Réserve Biologique Intégrale de Nantigny, nous avons découvert du 09/02 au 12/02 98 un gîte d'hibernation de Noctule de Leisler et de Pipistrelle sp. Grâce aux nichoirs de la Font Begault (château d'eau du Plaix) nous avons prouvé l'hibernation de la Pipistrelle commune.

II) Période estivale

Trois axes de recherche ont été suivis :
I. contrôle des nichoirs ;
II. recherche au détecteur d'ultrasons ;
III. recherche de gîtes arboricoles.

I. CONTROLES DES GITES ARTIFICIELS LE 10/01/98, 18/06/98 ET 30/09/98.

A) Le vieux Morat , parcelle n°234 de 9 ha 90 (réserve biologique dirigée), âge 350 ans. 8 gîtes : 7 Schweggler et 1 Boulay

Contrôle du 18/06/98

N°1-7 nid de frelons

N°2 1 Pipistrelle Commune mâle adulte, avant-bras 29,9 mm, poids 5,5g

N°3 et 4 ébauches de nid de mésanges

N°5-6 RAS

N°8 fientes d'oiseaux

Contrôle du 30/09/98

N°1-3-4-5-6-7-8 RAS

N°2 1 Pipistrelle commune mâle adulte, gonades gonflées, avant-bras de 29,3 mm, poids 5 g

B) La Vernigeole , parcelle n°339, 27 ha 40, âge 50-75 ans, 4 nichoirs Schweggler , en ligne sur environ 30 m de long.

Contrôle du 18/06/98

N°1-2-3-4 RAS

Contrôle du 30/09/98

N°1-2-3-4 RAS

C) Montaloyer parcelle n°277, 22,85 ha, âge 125-150 ans, 7 Schweggler et 1 Boulay en ligne sur environ 60 m.

Contrôle 18/06/98

N°1-2-3-4-7 ébauches de nids de mésanges

N°5 chenille, un peu de mousse

N°6 nid de frelons

Contrôle 30/09/98

N°1 nid de frelons

N°2-3-4-6-7 RAS

N°5 2 Noctules de Leisler, 1 femelle adulte avant-bras de 41,5 mm, 12,5 g ; 1 femelle adulte, avant-bras de 42,8 m, 14 g.

D) La Vernigeole (Loge à François), parcelle n°378, 10 ha 89, âge 175-200 ans, 7 Schweggler et 1 Boulay en ligne sur 40 m environ, entre la piste équestre et la plantation privée de douglas .

Contrôle du 10/01/98

N°1-2-3-4-5-6-8 fientes d'oiseaux et de chenilles

N°7 RAS

Contrôle du 18/06/98

N°1-2-3-6-8

N°4 nid de frelons

N°5-7 RAS

Contrôle du 30/09/98

N°1-3-4-5-6-7 RAS

N°2 retrices de Mésange charbonnière

N°8 1 Noctule de Leisler mâle adulte, gonades gonflées, avant bras 41,8 mm, 12 g

E) La Genetelle (Sologne) parcelle n°237, 22 ha 43 âge 126-150 ans, 7 Schweggler et 1 Boulay.

Contrôle du 18/06/98

N°1 crottes de chenille

N°2-3-5-7 fientes d'oiseaux

N°4 4 Oreillard sp.

N°6 nid de frelons

Contrôle du 30/09/98

N°1-2-5-6-7-8 RAS

N°3-4 beaucoup de guano

F) Les Cabottes , parcelle n°311 , 23 ha 45, âge 126-150 ans, 7 Schweggler et 1 Boulay.

Contrôle 18/06/98

N°1-4 RAS

N°2-6-8 fientes d'oiseaux

N°3-7 nid de mousse ?

N°5 une plumée de mésange

Contrôle 18/06/98

N°3-6-7-8 RAS

N°1-2-4-5 mousse feuilles

G) Les Loges (Les Goûts) parcelle n°368, 23 ha 90 , âge 126-150 ans.

Contrôle du 10/01/98

N°1-2-3-4-6-7-8 fientes d'oiseaux

Contrôle 18/06/98

N°1-2-3 nid de mésanges

N°4-5-6-7-8 mousse

Contrôle du 30/09/98

N°1-2-3-5-6-7-8 RAS

N°4 guano

H) La Bouteille (carrière des Vauves), parcelle n°372, 33 ha 39 , âge 150-175 ans, 7 Schweggler et 1 Boulay.

Contrôle du 10/01/98

N°1 mousse et fiente d'oiseaux

N°2-5-7 mousse, bouchés complètement

N°3-4-6-8 RAS

Contrôle 18/06/98

N°1-2-4-5-7 mousse

N°3-6-8 RAS

Contrôle du 30/09/98

N°1-3-5-7-8 RAS

N°2 beaucoup de guano

N°4 peu de guano mais 4 noctules de leisler, 1 femelle adulte avant-bras 44,9 mm, 15 g ; 1 femelle adulte avant-bras 43,1 mm, 13,5 g, nombreux parasites ; 1

femelle adulte avant-bras 43,1 mm, 13,5 g ; 1 individu échappé.

l) La Font Begault (le château d'eau du Plaix), parcelle n°424, 11 ha 03, âge 126-150 ans, 7 Schwegglers et 1 Boulay en paquet sur environ 50 m.

Contrôle du 18/06/98

N°1-2 mousse nid de frelons

N°3-4 RAS

N°6 nid de frelons

N°5 1 chauve souris sp. qui s'enfuit

Contrôle du 30/09/98

N°1-2-3-4-6 RAS

N°5 2 Vespertillons de Bechstein, 1 mâle adulte avant-bras de 40,8 mm, 10 g ; 1 mâle adulte avant-bras de 41,3 mm, 14 g.

Commentaires

Posés depuis l'an dernier, les nichoirs sont peu à peu colonisés au gré des recherches des chauves-souris. 5 occupés en 97 et 7 en 98. Cette année ils ont permis d'établir la présence de :

- la Pipistrelle commune en estivage, site de Morat, parcelle n°234 ;
- l'Oreillard sp. en reproduction, site de la Genetelle (Sologne), parcelle n°237 ;
- le Vespertillon de Bechstein avec indice de reproduction, sur le site de La Font Bégault (château d'eau du Plaix) parcelle n°424.
- la Noctule de Leisler avec indice de reproduction, sur le site de Montaloyer parcelle n°277 et sur le site de La Bouaille parcelle n°372.

Un certain nombre de nichoirs ont été visités par des oiseaux et des frelons y ont établi leurs nids.

Perspectives

Les résultats obtenus sont encourageants et le dispositif doit être maintenu. Un système évitant aux oiseaux de s'installer sera mis en place pour la prochaine saison. Il est beaucoup plus difficile d'interdire l'accès aux frelons.

II. DETECTEURS ULTRASONS

Dans le cadre de notre formation aux techniques de détection des ultrasons, Chauves-Souris Auvergne organisait l'accueil d'un séjour de perfectionnement en forêt de Tronçais. Cette session du 29 mai au 3 juin, animé par M. Barataud spécialiste européen, et Y. Tupinier professeur à la faculté de Lyon, s'est répartie entre cours théoriques avec support multimédia et recherche concrète sur le terrain. Nous avons particulièrement travaillé sur la réserve de Nantigny : 2 contacts nous ont permis d'établir la présence du Vespertillon de Natterer.

Liste des espèces contactées par détecteur d'ultrasons :

Le 29/05/98

- Parcelle n°436 : Noctule Commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh, Barbastelle, petit Myotis sp.
- n°435 : Vespertillon de Natterer, Daubenton/Bechstein, Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh.
- n°372 : Noctule de Leisler, Pipistrelle Commune, Barbastelle.

Le 30/05/98

- n°234 : Noctule Commune
- étang de Morat : Vespertillon de Daubenton, Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh, Sérotine Commune.

Le 31/05/98

- n°439/440 : Noctule Commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh, Barbastelle, Vespertillon de Daubenton/Bechstein.
- étang de Midola : Vespertillon de Daubenton, Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh.

Le 01/06/98

- n°246 : Noctule Commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh, Vespertillon de Daubenton, Grand/Petit Murin.
- n°261 : Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh.

- n°276 : Oreillard sp., Vespertillon de Natterer.

Le 02/06/98

- n°148 : Noctule Commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle Commune, Pipistrelle de Kulh, Sérotine Commune, Grand Murin.
- sortie du gîte de Morat : Grand Rhinolophe, Grand Murin, Vespertillon à oreilles échancrées, Vespertillon de Daubenton.

Perspectives

L'utilisation d'un matériel adapté beaucoup plus performant que nos actuels Bat Box 3 devrait permettre d'envisager la réalisation d'une étude sur l'utilisation du milieu forestier par les chiroptères.

III. DURANT LE COURANT DE L'ANNEE NOUS AVONS DECOUVERT 3 GITES ARBORICOLES

- 1 abritant du 9 au 18/02/98 des Noctules de Leisler et des Pipistrelles sp. dans la RBI de Nantigny parcelle n°435, dans un chêne ayant été foudroyé au bord de la ligne forestière ;
- du 6 au 20/07 des Sérotines Communes à la Clé des fossés (parcelle n°330) dans une fissure sur une grosse branche à environ 10 m de haut, orientée est ;
- du 02 au 06/10/98 une Noctule Commune à Saloup (parcelle n°330) dans un trou de pic à environ 10 m de haut et avec une orientation ouest.

Il serait intéressant de conserver les quelques arbres concernés afin de pouvoir étudier leur utilisation par les Chiroptères dans le temps.

En conclusion, le travail d'inventaire commencé en 1993 dans les forêts domaniales se poursuit régulièrement. Le suivi des nichoirs doit être maintenu pendant plusieurs années pour obtenir des informations complémentaires sur les populations de Chiroptères. L'usage d'un détecteur perfectionné D980 Petterson complétera nos observations. Enfin, une étude sur l'utilisation de l'espace forestier pourrait se mettre en place dès le printemps prochain. □

Convocation à l'AG

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 11 juillet 1999 à 15h, à l'école St-Joseph, commune de Marsac-en-Livradois (63), à 11 km au sud d'Ambert.

Ordre du jour :

- rapport moral et financier
- renouvellement du CA (3 postes à pourvoir : candidatures à transmettre au siège de l'association avant le 15 juin)
- questions diverses.



A DECOUVRIR...



Un ouvrage des 2 spécialistes Michel Lemaire et Laurent Arthur :

"Les chauves-souris, maîtresses de la nuit"
Edition Delachaux & Niestlé, 224 p, 169 F.

Notre président vous l'a dit, nous sommes de plus en plus nombreux à faire partie de CHAUVES-SOURIS AUVERGNE : raison de plus pour faire plus ample connaissance. Voici donc l'annuaire des adhérents de l'association (à jour de leur cotisation en 1998).

AUCOUTURIER	Cédric	19 rue du Razaut 63119 Châteaugay
AULAGNIER	Stéphane	Place de la Mairie 47470 Beauville
BEC	Joël	Ostal del Maugel 15220 Manhes
BOITIER	Emmanuel Mariline	16 avenue de l'URSS 63000 Clermont-Ferrand
BOUCHER	Serge	107 Bd Gambetta 63400 Chamalières
CHASTAGNOL	Franck	Fontanes 43320 Chaspuzac
DUBOIS	Thierry	5 rte de Veyreras 63970 Aydat
FOMBONNAT	Jean/Jeanne	La Bouteille 03350 Le Brethon
FRAGNON	Marie-Françoise	46 rue Jules Dupré 03150 Varennes-sur-Allier
GILARD	Bruno	6 Rte du Saut du Loup 63340 Le Breuil-sur-Couze
GIOSA	Pascal/Sylvie	La Font du Verne 03350 Le Brethon
JABAUDON	Françoise	Nafour 30410 St-Victor
JOULOT	Christian	Ancienne école 04530 Toumoux
MAGNE	François	33 Rte du Crest 63450 St-Amand-Talende
MARTIN	Yvan	Rte de Clermont 63530 Tourtoule
MENU	Henry	20 rue du Grand Clos 51220 Lauroy-les-Hemornvilles
PARC LIVRADOIS-FOREZ		63880 St-Gervais-sous-Meymont
SALAÜN	Denis	Collège public 43340 Landos
GROUPE JEUNES MONTAIGUT		2 Rte de Ludesse St-Julien 63320 Montaigut-le-Blanc
SCHWAAB	François	Le Mont Champ 8 allée des églantiers 54840 Gondreville
THAUVIN	Jean-Pierre Annie	Le Bois 03150 Sanssat
MUSEE LECOQ		16 rue Bardoux 63000 Clermont-Ferrand
VAN KALMTHOUT	Eric	Place de l'Eglise 03360 St-Bonnet-de-Tronçais
TROMPAT	Arnaud	4 rue Mazagran 03100 Montluçon

Adhésion 1999

Les adhésions 1999 sont à adresser dès à présent au siège de l'association.

NOM :
Prénom :
Adresse :

adhère à CHAUVES-SOURIS AUVERGNE pour l'année 1999,
et verse une cotisation :

- normale d'un montant de 60 Frs
 de soutien d'un montant de Frs

Signature :

• LES ACTIVITES

- ❖ Suivi de sites de reproduction d'avril à octobre (1^{er} mercredi de chaque mois)
- ❖ Etude des Chiroptères forestiers à Tronçais (03) avec détecteurs : 40 sorties de mai à septembre
- ❖ Du 1^{er} au 20 juin : Printemps de l'Environnement : le 6, animation à Hérisson (03) et exposition à Sanssat (03)
- ❖ Mercredi 30 juin : contrôle des nichoirs à Tronçais (03)
- ❖ Du 11 au 17 juillet : stage, voir ci-dessous
- ❖ Dimanche 11 juillet, à 15h00 : Assemblée générale de l'association (voir page précédente)
- ❖ Du 28 au 30 août : colloque international détection par ultrasons en Pologne
- ❖ Samedi 27 et dimanche 28 octobre : Rencontres Chiroptères nationales à Bourges (18)

Pour toutes ces activités (RV, renseignements...) :
☎ 04.70.06.10.65 / Fax. 04.70.06.86.03

• LES STAGES

• BOURGOGNE

organisation GROUPE CHIROPTERES BOURGOGNE

Stage en Châtillonnais

(Yonne & Côte-d'Or – nord de Dijon)

du 8 au 10 juillet

Frais estimés à 210 Frs (nuit en gîte)

+ nourriture + déplacements

☎ Contact : Daniel Sirugue ☎ 03.86.78.79.23

• FRANCHE-COMTE

organisation CREPESC

Stage en Petite Montagne

(sud Jura – sud de Lons-le-Saunier)

du 1^{er} au 3 juillet

Frais estimés à 150 Frs (nuit en gîte)

+ nourriture + déplacements

Limité à 20 personnes

☎ Contact : Sébastien Y. Roué ☎ 03.81.88.66.71

• AUVERGNE

organisation CHAUVES-SOURIS AUVERGNE

Stage dans le Puy-de-Dôme

(région du Livradois-Forez)

du 11 au 17 juillet

Frais partagés entre les différents participants du stage.

☎ Contact : Pascal Giosa ☎ 04.70.06.10.65

• NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS 99

La prochaine Nuit de la chauve-souris aura lieu le 4 septembre 1999. Des fiches descriptives des animations sont disponibles auprès de : Jacques Ros, Kernaud, 56450 Surzur, ou au siège de l'association.

La Barbastelle

• Directeur de la publication :

Pascal GIOSA

• Conception :

Emmanuel BOITIER

• Illustrations :

Hervé RINGER

